

# Hiver 2025

24 Février au 1<sup>er</sup> Mars

## oloron sport culture vacances

Activités sportives,  
culturelles & artistiques

Infos 6 - 16 ans

Documents d'inscription disponibles  
en Mairie ou sur [oloron-ste-marie.fr](http://oloron-ste-marie.fr)

Inscriptions dès le 12 Février 2025  
à la Mairie d'Oloron Sainte-Marie



# SPORTS

## Pour les 6-16 ans

Prévoir une tenue adéquate et une bouteille d'eau

### BASKET

Gymnase Scohy (stade municipal de St-Pée)

STAGE

**Lun 24 et mar 25 Fév de 10h à 12h**

Initiation et découverte du basketball

10€ orlonais / 14€ non orlonais

6 - 9 ans

### CHIENS DE TRAÎNEAUX

& LUGE AU BRACA **N**

JOURNÉE

**Jeu 27 Fév de 9h à 17h**

Rdv devant le gymnase Scohy (stade municipal de St-Pée)

Prévoir des vêtements de neige + bonnet + gants + chaussures de neige + lunettes de soleil + change + pique-nique

22€ orlonais / 31€ non orlonais

6 - 9 ans

### HANDBALL

Gymnase Palas

SÉANCE

**Mar 25 Fév de 14h à 15h15**

**Mar 25 Fév de 15h30 à 17h**

Initiation et découverte du handball

3€ orlonais / 4€ non orlonais

9 - 11 ans

12 - 14 ans

### RAQUETTE - RACLETTE

À LA PIERRE-ST-MARTIN **N**

SOIRÉE

**Mer 26 Fév de 16h30 à 23h**

Rdv devant le gymnase Scohy (stade municipal de St-Pée)

Vivez la magie d'une balade nocturne (1h30) et la convivialité montagnarde autour d'une raclette au fromage de brebis.

Après le dîner, retour au point de départ

Apporter vêtements de ski chauds + gants + bonnet + change

Déplacement en bus

15€ orlonais / 21€ non orlonais

10 - 16 ans





## RAQUETTE AU SOMPORT **N**

6 - 9 ans

### JOURNÉE

**Ven 28 Fév de 8h30 à 17h**

Rdv devant le gymnase Scohy (stade municipal de St-Pée)

Nous irons explorer un joli coin de montagne où pourront être abordés les thèmes suivants : la faune, la flore, la sécurité en montagne ou la survie dans la nature. La balade sera jonchée d'observations, de glissades, de constructions d'igloo et autres jeux de neige. Et pour donner encore plus de relief à cette aventure, nous vous partagerons nos meilleures anecdotes et de jolis contes sur la nature et les Pyrénées.

Amener le pique-nique + vêtements de ski chauds + chaussures pour la neige + gants + bonnet + change  
Déplacement en minibus

10€ oloronais / 14€ non oloronais



## PELOTE

9 - 12 ans

*Trinquet Guynemer*

### STAGE

**Jeu 27 et ven 28 Fév de 14h à 16h**

Initiation à la pelote basque en trinquet

4€ oloronais / 5€ non oloronais

## PONEY

6 - 9 ans

*Centre Équestre de Goès*

### STAGE

**Lun 24, mar 25, mer 26 et jeu 27 fév de 14h à 16h**

Découverte du milieu du poney, règle de sécurité, pansage du poney, brider, seller, monter à poney, gérer la direction, gérer le mouvement en avant, découverte du trot, nombreux jeux à poney.

33€ oloronais / 45€ non oloronais



## SELF-DÉFENSE **N**

13 - 14 ans

*Gymnase Scohy (stade municipal de St-Pée)*

### SÉANCE

**Jeu 27 fév de 10h à 11h30**

Initiation à la self défense, découverte des réflexes et automatismes naturels, appréhender une situation stressante, les gestes simples pour se libérer d'une agression pouvant survenir au quotidien.

3€ oloronais / 4€ non oloronais

## SPÉLÉOLOGIE

### SÉANCE

9 - 16 ans

**Ven 28 fév de 13h à 18h**

Rdv devant le gymnase Scohy (stade municipal de St-Pée)

Prévoir des vieux vêtements + chaussures adéquates +

vête-ments de rechange + goûter

7€ oloronais / 9€ non oloronais

---

## TIR A L'ARC

Salle Laulhère

10 - 14 ans

### STAGE

**Du Lun 24 fév au Ven 28 fév de 15h à 16h30**

Initiation, découverte et perfectionnement au tir à l'arc

40€ oloronais / 60€ non oloronais

---

## YOGA DES ANIMAUX N

Studio Auba (30 rue du 8 mai - Oloron)

7 - 11 ans

### SÉANCE

**Lun 24 fév de 9h30 à 10h30**

Respiration, détente, apprentissage du yoga grâce aux ani-  
maux seront au programme

En plus de se relaxer et de s'apaiser, le yoga permettra à votre  
enfant de favoriser son équilibre émotionnel (concentration,  
canaliser ses émotions, réduire le stress, gagner de la confiance  
en soi) et de prendre conscience de son propre corps par le  
mouvement.

4€ oloronais / 6€ non oloronais







# CULTURE

ART, PATRIMOINE & DÉCOUVERTE  
Pour les 6-12 ans

## ATELIERS ARTISTIQUES ATELIERS

7 - 12 ans

**Lun 24 Fév – De 14h à 16h**

École Labarraque

« La tempéra à l'œuf » / technique ancestrale.  
Grâce à des 'ingrédients' domestiques - œufs, épices, terres, pigments ... - les participants vont fabriquer des peintures naturelles et lumineuses, puis réaliser leurs créations.

9€ oloronais / 14€ non oloronais

**Mer 26 fév de 10h30 à 12h30**

École Labarraque

« Visages et créatures extraordinaires »  
Découverte et expérimentation de techniques de modelage en argile et réalisation de créatures «extra-ordinaires»

9€ oloronais / 14€ non oloronais



## FA Si LA CHANTEZ !

6 - 7 ans

STAGE

**Lun 24 et mar 25 Fév de 10h à 12h**

Locaux Sons et Silences – Tribunal Oloron

École de musique lors de deux matinées ludiques mêlant jeux vocaux et corporels

12€ oloronais / 17€ non oloronais

## L'INSTANT PHOTO !

8 - 11 ans

STAGE

**Jeu 27 et ven 28 Fév de 14h à 17h**

Jeux photographiques & parcours enquête dans la ville  
Locaux Sons et Silences – Tribunal Oloron

19€ oloronais / 27€ non oloronais



## THÉÂTRE

7 - 11 ans

STAGE

**Lun 24, mar 25 & mer 26 Fév de 10h à 12h**

Initiation au théâtre et à l'expression corporelle  
Locaux du Théâtre La Baraque – 14 rue Adoue

8€ oloronais / 11€ non oloronais

## CONDITIONS GÉNÉRALES POUR TOUTES LES ACTIVITÉS

### ASSURANCE

Le représentant légal de l'enfant doit vérifier que son assurance responsabilité civile ou assurance extra-scolaire, couvre bien l'activité choisie et sa période. Le cas échéant, il est conseillé de souscrire en complément une assurance individuelle accident (renseignez-vous auprès de votre assureur).

### RESPONSABILITÉ

La VILLE D'OLORON n'est responsable des dommages consécutifs aux accidents qu'en cas de faute pouvant lui être imputée. La VILLE D'OLORON décline toute responsabilité en cas d'accident survenu avant ou après les horaires de prise en charge de l'enfant. Elle ne peut être tenue pour responsable des objets perdus ou volés sur les lieux d'activités.

### ANNULATION

La pratique de certaines activités est soumise aux intempéries. Par conséquent, nous pouvons être amenés à annuler les sorties au dernier moment. Bien entendu, nous ferons notre possible pour vous prévenir le plus tôt et remplacer ces sorties.

La VILLE D'OLORON se réserve le droit de modifier ses programmes et de prendre les inscriptions dans la limite des places disponibles. De plus, en cas d'effectifs insuffisants, la VILLE D'OLORON se réserve là aussi le droit d'annuler une activité.

### RÈGLEMENT

L'inscription est définitive lors du règlement de l'activité. Il peut être effectué en numéraire et par chèque bancaire à l'ordre du Trésor public. Pour les règlements en espèces, il est conseillé de faire l'appoint.

Le règlement doit obligatoirement être effectué le jour de l'inscription de l'enfant.

### REMBOURSEMENT

Aucun remboursement ne sera accepté sauf cas de force majeure : accident, maladie, annulation d'une activité par la Mairie.

Pour les deux premiers cas, il faudra penser à fournir un certificat médical et un RIB du même nom que la personne qui a réglé l'inscription et ce avant le 17 mars dernier délai. Pour le dernier cas, il faudra penser à nous fournir un RIB du même nom que la personne qui a réglé l'inscription.

Les documents liés au remboursement (RIB et/ou certificat) devront être envoyés ou apportés

## DATES, HORAIRES, LIEU D'INSCRIPTION

◦ **Le mercredi 12 février à la Mairie d'Oloron – salle Barthou – Place Georges Clemenceau, de 8h30 à 12h30**

◦ **A partir de 14h le mercredi 12 février, et jusqu'à la fin de l'opération, les inscriptions se feront en Mairie, au Pôle Vie de la Cité**

**Service Jeunesses, Place Georges Clemenceau  
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.**

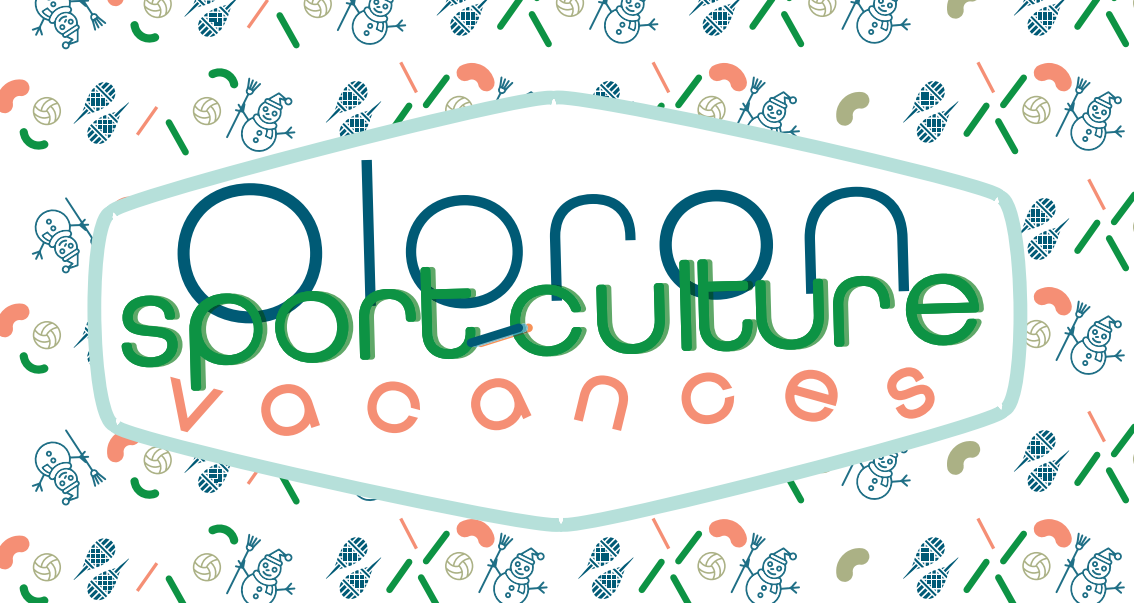
Aucune inscription ne sera prise par téléphone, courrier ou internet.  
Attention ! Les places sont limitées pour chacune des activités.

## DOSSIER À PRÉSENTER LORS DE L'INSCRIPTION

- Certificat médical obligatoire pour tous les enfants inscrits à une activité sportive\*
- Fiche d'inscription remplie correctement et en totalité\*
- Autorisation parentale (en bas de la fiche d'inscription)\*
- Assurance responsabilité civile ou assurance extra-scolaire de l'année en cours de l'enfant (qui couvre bien la période du dispositif ainsi que la/les activité(s) choisie(s))
- Autorisation parentale pour le transport uniquement pour les activités suivantes : Raquette - Raclette, raquettes au Somport, Spéléologie, Chiens de traîneaux-luge
- Justificatif de domicile pour bénéficier des tarifs « oloronais » (facture au nom des parents ou grands-parents datée de moins de 6 mois)

*\*Les documents nécessaires sont à votre disposition en Mairie et sur notre site internet [oloron-ste-marie.fr](http://oloron-ste-marie.fr) rubrique des dernières actualités sur la page d'accueil*





# oloron sport culture vacances

## Renseignements

Hôtel de ville Oloron Ste-Marie  
Direction Vie de la Cité- Service Jeunesses  
2 Place Georges Clemenceau  
CS 30138 - 64404 Oloron Sainte-Marie cedex  
Tél. 05 59 39 99 99  
[jeunesse@oloron-ste-marie.fr](mailto:jeunesse@oloron-ste-marie.fr)

